

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

FAUNE CANADIENNE

(Continué de la page 175.)

- Jambes et tarsi postérieurs d'un testacé roussâtre ;
 Abdomen poilu 1. **bicolor.**
- Abdomen nu ou à peu près 2. **hilaris.**
- Pattes unicolores ou à peu près, avec pubescence variée ;
 Thorax à pubescence dense, cachant les téguments ;
 Pubescence d'un fauve ochracé 3. **nivalis.**
- Pubescence blanche ou jaunâtre ;
 Abdomen avec longs poils blanchâtres, surtout à la base 4. **frigida.**
- Abdomen nu ou à peu près ;
 Pubescence des pattes postérieures brun-roussâtre 5. **vicina.**
- Pubescence des pattes blanche ou blanchâtre ;
 Pubescence de la face noire sur le vertex et les côtés, abdomen avec poils blanchâtres épars 6. **hirticeps.**
- Pubescence de la face blanchâtre sur les côtés, abdomen très poli à la base 7. **placida.**
- Thorax à peu près nu, laissant voir les téguments ;
 Métathorax avec un espace renfermé distinct, strié longitudinalement ;
 Segments 2, 3 et 4 avec lignes argentées sur les côtés 8. **algida.**
- Segments sans lignes de pubescence argentée 9. **perplexa.**
- Métathorax sans espace renfermé distinct ;

Métathorax très finement ponctué..... 10. *integra*
 Métathorax fortement rugueux..... 11. *simplex*

1. **Andrène bicolor.** *Andrena bicolor*, Fab. Ent. Syst. ii, p. 310.

♀—Long. .50 pce. Noire; le thorax et le premier segment abdominal avec poils jaunâtres, le reste avec poils noirs, excepté les 4 jambes postérieures avec leurs tarsi qui sont d'un fauve-roux bien apparent. Chaperon bombé, en partie nu, densément ponctué. Poils du thorax longs et abondants. Antennes noires. Ailes hyalines, les nervures brun-jaunâtre. Abdomen déprimé, ovale-elliptique, poilu, le premier segment avec poils jaunâtres, tous les segments marginés au sommet d'une bande brun-roussâtre brillante, le 6e avec un espace triangulaire nu pour le jeu de la tarière.—AC.

2. **Andrène joyeuse.** *Andrena hilaris*, Smith, Cat. Brit. Mus. 1, 112.

♀—Long. .42 pce. Noire avec pubescence ochracée sur la face et le thorax peu allongée et non assez dense pour cacher les téguments. Chaperon densément ponctué. Métathorax avec une espace renfermé distinct, fortement rugueux; l'écusson avec grosses ponctuations peu denses. Ailes légèrement enfumées au sommet, les nervures brunes. Pubescence des pattes jaunâtre; les 4 tarsi postérieurs avec les jambes de la dernière paire, d'un testacé roussâtre, avec poils fauves. Abdomen ovale, très finement ponctué, les segments avec lignes de pubescence pâle sur les côtés; l'extrémité fauve.—AC.

Bien reconnaissable par ses jambes postérieures jaunes.

3. **Andrène de-la-neige.** *Andrena nivalis*, Smith. Cat. Brit. Mus. 1, 118.

♀—Long. .45 pce. Noire avec pubescence fauve très apparente. Face à pubescence plus dense et plus longue au milieu, particulièrement à côté des antennes; vertex à poils très clairs. Thorax à pubescence très dense, fauve, cachant tous les téguments. Ailes sub-hyalines, le stigma jaune, la 2e cubitale recevant la 1ère nervure récurrente au delà de son milieu, la 4e presque complète. Pattes noires avec pubescence fauve, particulièrement longue et abondante sur les jambes et les cuisses postérieures. Abdomen en ovale, déprimé, noir, presque nu, ne portant que quelques poils fauves à la base et à l'extrémité, les segments avec une bande déprimée et lisse au sommet; le 5e avec poils noirâtres, testacés au milieu, le 6e avec l'espace triangulaire nu pour le jeu de l'aiguillon.—R.

♂—Semblable; la face a seulement de longs poils jaunes.

Capturée à St-Hyacinthe.

4. **Andrène froide.** *Andrena frigida*, Smith, Cat. B.

Mus. 1 p. 115, ♀.

♀—Long. .48 pce. Noire; la face entourée sur les côtés de poils blancs, mandibules noires, antennes entièrement noires; le vertex couvert de longs poils blanchâtres; tout le thorax à poils longs et peu denses, blanchâtres, ne cachant pas les téguments; le méthatorax finement ponctué. Ailes hyalines, les nervures et les écailles, brun-roussâtre. Pattes noires, les cuisses avec longs poils blanchâtres, de même que les jambes postérieures, les tarses à brosse brun-roussâtre, les articles terminaux brun-ferrugineux. Abdomen large, en ovale, à villosité longue et blanchâtre à la base, plus courte et brun-roussâtre à l'extrémité, les segments terminés par une bande polie, d'un brun cuivré.

La longue villosité blanchâtre qui recouvre toutes les parties distingue surtout cette espèce. Capturée à Chicoutimi, au CapRouge etc.

5. **Andrène voisine.** *Andrena vicina*, Smith, Brit.

Mus. Cat. i, p. 112.

♀—Long. .48 pce. Noire; le thorax avec les cuisses postérieures et le premier segment abdominal, avec poils jaunâtres, le reste avec poils noirs. La face en partie nue, le vertex avec poils noirs et le milieu, en dehors des antennes, avec poils jaunâtres; le chaperon nu, à punctuations fines, mais peu denses. Antennes avec le pavillon brun-roussâtre. Le thorax à poils abondants. Ailes hyalines, quelque peu jaunâtres, le stigma jaune. Pattes noires, les postérieures avec les jambes et les tarses fournis de poils très denses, brun-foncé. Abdomen déprimé, ovale-elliptique, presque nu, n'ayant de villosité qu'à la base et à l'extrémité, de couleur brun-roussâtre, avec une bande au sommet des segments plus brillante et obscurément cuivrée, le 6e segment avec un espace triangulaire nu, pour le jeu de l'aiguillon.—AC.

♂—Avec poils plus abondants et de couleur plus claire.

6. **Andrène tête-hérissée.** *Andrena hirticeps*, Smith,

Brit. Mus. Cat. i, p. 116.

♀ ♂—Long. .38 pce. Noire, avec une longue villosité blanchâtre la couvrant presque de toutes parts, plus abondante sur la face et le thorax. Face au dessous des antennes toute couverte par une forte

touffe de longs poils blancs, le vertex presque nu. Ailes hyalines, légèrement obscures à l'extrémité, le stigma jaune, la 2e cellule orbitale fortement rétrécie vers la radiale. Pattes noires avec longs poils blancs, peu abondants. Abdomen ovale-elliptique, assez convexe chaque segment avec une bande brun-roussâtre au sommet munie de poils blanchâtres, les poils de l'extrémité aussi blanchâtres.—PC.

Se distingue facilement des autres espèces par sa villosité.

7. Andrène placide. *Andrena placida*, Smith, Cat. B. Mus. 1. p. 112, ♀.

♀—Long. .40 pce. Noire; la face avec une pubescence blanchâtre peu dense; les antennes ferrugineuses en dessous à l'extrémité. Le thorax couvert d'une pubescence ochracée-pâle peu dense. Ailes sub-hyalines, les nervures ferrugineuses-pâles, les écailles testacées-roussâtres. La pubescence des pattes blanchâtre en dessous, jaunero-roussâtre en dessus; les tarsees fauves en dessous, leurs articles terminaux ferrugineux. Abdomen oval oblong, poli, brillant, segments 2, 3 et 4 avec une frange argentée étroite, plus étendue sur les côtés, la frange du segment anal brune. En dessous les segments ont une étroite frange blanchâtre.

Capturé à Montréal au CapRouge etc.

8. Andrène glacée. *Andrena algida*, Smith, Cat. B. Mus. 1, 116.

♀—Long. .40 pce. Noire; à pubescence grisâtre, légèrement ochracée sur le thorax. Mésothorax avec fortes ponctuations peu denses, encore plus fortes sur l'écusson; métathorax rugueux par des stries longitudinales. Pattes à pubescence blanche, légèrement obscures au sommet. Abdomen ovale, brillant, noir foncé, la marge apicale des segments 2, 3 et 4 frangée de pubescence argentée, surtout sur les côtés; l'anus légèrement fauve.—PC.

9. Andrène perplexé. *Andrena perplexa*, Smith, Cat. Brit. Mus. 1, p. 118, ♀♂.

♀♂—Long. .40 pce. Noire; avec poils blancs à la face, sur les côtés du thorax et les cuisses, et jaunes sur le disque du thorax, les jambes et les tarsees postérieurs. Chaperon nu, à ponctuations grossières et peu denses, les côtés de la face et le vertex seulement fournis de poils. Thorax à poils courts et peu abondants, laissant tous les teguments à découvert, le métathorax avec un espace renfermé sur le disque, cet espace subtriangulaire et portant des stries

longitudinales très distinctes. Ailes hyalines, l'extrémité légèrement enfumée, le stigma jaune. Pattes noires, les jambes postérieures à poils jaunâtres. Abdomen noir, ovale elliptique, nu, n'ayant de poils qu'à l'extrémité et sur les côtés, la moitié apicale des segments plus finement et plus densément ponctuée que le reste, le 6e à poils jaunâtres, avec un espace triangulaire nu pour le jeu de l'aiguillon. — PC.

Se distingue surtout de la précédente par son métathorax à espace renfermé et strié.

10. Andrène entière. *Andrena integra*, Smith, 1, 114.

♀ — Long. .38 pce. Noire, à pubescence peu abondante, les fossettes près des yeux, les joies, le thorax sur les côtés, les flancs, surtout ceux du métathorax, à pubescence blanchâtre. Les antennes roussâtres en dessous à l'extrémité. Thorax poli, le métathorax très finement ponctué. Ailes hyalines, légèrement obscurcies à l'extrémité, les écailles brunâtres. Pattes, les antérieures presque nues, les postérieures à poils blanchâtres sur les cuisses et les jambes, et jaun-brunâtre sur les tarses. Abdomen poli, brillant, en ovale allongé, les segments 2 et 3 marginés de poils blanchâtres sur les côtés, les segments terminaux à poils roussâtres.

Cette espèce est remarquable par sa pubescence rare, peu apparente.

11. Andrène simple. *Andrena simplex*, Smith, Cat. B. Mus. 1 p. 114, ♀.

♀ — Long. .40 pce. Noire; la face finement striée au dessus de l'insertion des antennes, les côtés avec poils blanchâtres, le chaperon avec points et stries semblant avoir une direction transversale. Thorax très finement ponctué, ces ponctuations distantes les unes des autres, à pubescence blanchâtre plus abondante sur les côtés. Ailes sub-hyalines, le stigma jaunâtre, les écailles, testacé-sale. Patte brun-roussâtre, les tarses plus pâles, les jambes et les tarses postérieurs à pubescence fine. Abdomen très finement ponctué, les segments avec une étroite frange apicale de poils blancs, l'extrémité à poils jaunâtres.

Capturée au CapRouge.

4. Gen. HALICTE. *Halictus*, Latr.

Tête transversale; point de fossette aux orbites supérieurs des yeux; ceux-ci entiers. Antennes assez longues, beaucoup plus dans les ♂ que dans les ♀. Ailes

avec une cellule radiale pointue aux deux bouts, la pointe postérieure plus effilée que chez les *Andrènes* et serrée contre la côte ; 3 cellules cubitales fermées, la première presque aussi grande que les deux suivantes prises ensemble, la 2e en carré, la plus petite, recevant la 1ère nervure récurrente au delà de son milieu ; la 3e rétrécie de plus de moitié vers la radiale et recevant la 2e récurrente aussi au delà de son milieu ; la 4e à peine commencée. Abdomen ovale-elliptique dans les ♀, presque cylindrique dans les ♂. Une espace longitudinal linéaire nu sur le 6e segment abdominal des ♀ pour le jeu de l'aiguillon.

Ces insectes ont toute l'apparence extérieure des *Andrènes*, ils s'en distinguent surtout par la forme de la cellule radiale qui est toujours plus étroite, à pointe plus fine et plus serrée près de la côte, par l'absence de la 4e cubitale qui est à peine indiquée, l'absence de fossette aux orbites supérieurs et l'espace linéaire nu du dernier segment abdominal des ♀.

Les *Halictes* ont aussi à peu près les mêmes mœurs que les *Andrènes* ; comme elles, elles creusent des galeries dans le sol pour y déposer leurs œufs. Le tube principal de cette galerie atteint quelquefois 8 à 10 pouces de profondeur, et de distance en distance, s'ouvrent sur ce tube principal des tubes secondaires d'environ un demi pouce de long, dans chacun desquels la ♀ dépose une boule de pollen et de miel pour y déposer un œuf, de sorte que le tube principal n'est qu'un couloir sur lequel s'ouvrent les chambres particulières qui doivent être la résidence ou le berceau de la progéniture.

Onze espèces rencontrées qu'on peut distinguer comme suit.

Couleur noire ou brun-foncé ;

Abdomen avec lignes transversales blanches ;

Disque du métathorax finement ponctué ;

Abdomen opaque par ses fines punctuations.. 1. *coriaceus*.

Abdomen lisse, brillant..... 2. *ligatus*.

Disque du métathorax lisse au sommet, finement

aciculé à la base..... 3. *distinctus*, n. sp.

Disque du métathorax plus ou moins rugueux ;

- Abdomén à 3 lignes blanches..... 4. *discus*.
 Abdomen à 6 lignes blanches..... 5. *6-cinctus*, *n. sp.*
 Abdomen sans lignes transversales blanches ; méta-
 thorax fortement rugueux..... 6. *scabrosus*, *n. sp.*
 Couleur vert métallique plus ou moins prononcé ;
 Thorax fortement poilu..... 7. *pilosus*.
 Thorax nu ou à pubescence peu dense ;
 Face dorsale du métathorax à carène médiane 8. *laevissimus*.
 Face dorsale du métathorax sans carène médiane ;
 Tarses pâles ;
 Jambes noires ou brun-foncé..... 9. *albitarsis*.
 Jambes jaune-pâle..... 10. *constrictus*, *n. sp.*
 Tarses noirs ou bruns ;
 Abdomen poli, lisse..... 11. *confusus*.
 Abdomen ponctué, ovale..... 12. *Ontariensis*, *n. sp.*

1. *Halicte coriace*. *Halictus coriaceus*, Smith, Brit.

Mus. Cat. I, 70.

♀—Long. .38 pce. Noir, finement et densément ponctué, ce qui lui donne une apparence subopaque ; pubescence fauve-pâle sur le thorax et les pattes, celle de la face peu abondante ; le chaperon à ponctuations fortes et peu denses. Métathorax à face dorsale finement ponctué, son disque semi-circulaire, strié à la base. Ailes hyalines, le stigma jaune, la 2e cellule cubitale à côtés parallèles. Pattes couvertes de poils fauves. Abdomen poli, brillant, ovale-elliptique, avec une ligne de poils argentés à la base des segments 2, 3 et 4, leur sommet coriace, le 5e de couleur cuivrée.—CC.

♂—Avec le labre taché de jaune au bord antérieur ; sa pubescence blanchâtre.

2. *Halicte lié*. *Halictus ligatus*, Say, Say's Ent. II,

774.

♀—Long. .32 pce. Noir avec poils blanchâtres sur la tête, le thorax et les pattes. Le chaperon poli, brillant, avec ponctuations rares mais profondes. Métathorax très finement ponctué, sa face postérieure légèrement concave. Abdomen lisse, poli, brillant, les segments 2 et 3 avec une ceinture de poils argentés à la base. La pubescence des pattes fauve-blanchâtre.

♂—Avec la partie antérieure du chaperon et le labre jaune-pâle, la face à pubescence grisâtre. Abdomen avec une ligne blanche à la base des segments 2, 3 et 4. Pattes avec les jambes et les tarses jaunes, les jambes postérieures avec une tache noire en dessus et en dessous.—C.

Se distingue du précédent par ses téguments brillants et polis.

3 Halicte distinct. *Halictus distinctus*, nov. sp.

♂—Long. .36 pce. Noir, la face, le thorax, surtout sur les côtés, avec les pattes à pubescence blanchâtre. Chaperon peu prolongé en avant, blanc-pâle à son extrémité; mandibules sans taches. Thorax très finement ponctué, poli, le métathorax avec de fines stries longitudinales à sa base, le reste lisse, brillant. Ailes hyalines, le bord apical à peine obscurci, les nervures brunes. Pattes noires, à pubescence blanchâtre, les tarses à poils ferrugineux, leur dernier article jaunâtre. Abdomen noir, poli, lisse, à côtés parallèles, les 4 premiers segments terminés par une ligne argentée.

Bien distinct par sa forme et sa coloration.

4. Halicte à-disque-strié. *Halictus discus*, Smith, B. Mus. Cat. i, p. 70.

♀—Long. .42 pce. Noir, avec poils fauve-pâle sur la face, le thorax et les pattes. La face et le disque du thorax à poils courts et peu abondants, le métathorax à face dorsale sans carène, son disque poilu à la base et strié longitudinalement. Ailes hyalines, l'extrémité très légèrement obscurcie, la 2e cellule cubitale presque en carré. Pattes à poils fauves denses brillants. Abdomen ovale-elliptique, poli, brillant, avec une ligne de poils argentés à la base des segments 2, 3 et 4 le 6e à poils fauves avec un espace linéaire nu pour le jeu de l'aiguillon.—CC.

♂—A abdomen presque cylindrique, avec les jambes et les tarses jaunes, excepté une tache noir près de la base des premières en avant.

Se distingue toujours facilement du *parallelus* par son métathorax.

5. Halicte à-6-ceintures. *Halictus 6-cinctus*, nov. sp.

♂—Long. .34 pce. Noir; avec pubescence blanche longue et dense sur la face et le thorax, couvrant presque entièrement les téguments. Ailes hyalines; les nervures brunâtres. Métathorax strié longitudinalement au sommet. Pattes noires avec poils blancs. Abdomen court, très finement ponctué, tous les segments avec une marge de poils blancs au sommet.

Capturé au CapRouge et à Chicoutimi.

6. Halicte scabre. *Halictus scabrosus*, nov. sp.

♂—Long. .25 pce. Noir, avec pubescence grisâtre, la face à

pubescence argentée très dense; mandibules noires; antennes courtes, fortes, fortement festonnées en dessous. Thorax fortement ponctué, le métathorax très rugueux; écailles alaires noirâtres. Ailes hyalines, iridescentes, les nervures brunes. Pattes noires, les tarses brun-foncé. Abdomen peu allongé, poli, brillant, à peine pubescent à l'extrémité.

Capturé à Chicoutimi. Espèce bien distincte par les fortes rugosités de son métathorax.

7. **Halicte poilu.** *Halictus pilosus*, Smith, Brit. Cat. Mus. i, p. 71.

♀—Long. .30 pce. Noir, portant de toutes parts des poils blanchâtres peu abondants. Antennes longues, filiformes, noires. Le métathorax poilu de toutes parts, sans carènes sur sa face dorsale. Ailes hyalines, le stigma jaune, la 2^e cellule cubitale en carré. Pattes noires avec poils blancs, la brosse des tarses postérieurs jaunâtre. Abdomen convexe, poilu, à bandes argentées interrompues au milieu, l'extrémité avec poils blancs.—

Plus rare que les précédentes. Pourrait être confondu avec le *varians* n'étaient la structure et la villosité de son métathorax.

8. **Halicte très-lisse.** *Halictus levissimus*, Smith, B. Mus. Cat. i, p. 72.

♀—Long. .27 pce. D'un brun verdâtre avec poils blanchâtres courts et peu abondants. Le chaperon finement ponctué. Antennes noires. Le mésothorax avec un sillon médian, le métathorax nu, à disque irrégulièrement strié à la base et poli au sommet. Ailes hyalines, le stigma jaune, la 2^e cellule cubitale légèrement rétrécie vers la radiale. Pattes brunes, avec poils jaunâtres. Abdomen poli, brillant, convexe, les bandes argentées en partie obsolètes, visibles seulement sur les côtés, les segments médians subcuvreux au sommet.—C.

♂—Avec le labre jeune, les antennes longues, testacées en dessous; les pattes jeunes, les hanches, avec les cuisses postérieures et une tache en dehors sur les 4 jambes postérieures, noir. Abdomen subcylindrique, avec la marge apicale des segments déprimée et légèrement cuivreuse.

9. **Halicte tarses blancs.** *Halictus albitarsis*, Cress. Trans. Am. Soc. Phil. iv, 254.

♂—Long. .33 pce. Noir bronzé, poli, brillant, avec pubescence

blanchâtre courte, la face à pubescence blanche plus dense, le chaperon avancé, quelquefois jaune à son bord antérieur. Antennes longues, brun-foncé, les 2 articles basilaires, noir. Thorax très finement ponctué, le métathorax longitudinalement rugueux sur le disque, plus fortement sur les côtés. Ailes hyalines, les nervures brunes, les écailles noirâtres. Pattes noires, les genoux, les tarses, avec l'extrémité des jambes, jaune-pâle, les jambes postérieures ont aussi un petit anneau jaune à la base. Abdomen allongé, poli, brillant, légèrement pubescent à l'extrémité.

Capturé au Saguenay et au CapRouge. Dans les individus de petite taille, les genoux sont souvent sans taches.

10. Halicte resserré. *Halictus constrictus*, nov. sp.

♀—Long. .30 pce. Vert brunâtre cuivré ou bronzé, le labre et les mandibules jaunâtres. Les antennes fauves en dessous. La tête, le thorax et les pattes avec une pubescence fauve-pâle, cette pubescence plus dense sur la face. Le métathorax à stries longitudinales irrégulières sur son disque, ses côtés polis. Ailes hyalines, très légèrement obscurcies au sommet, le stigma jaune pâle. Pattes jaunes-roussâtres, les hanches, les cuisses postérieures avec une tache sur les jambes, brun plus ou moins foncé. Abdomen à reflets verdâtres, la marge postérieure des segments polie, cuivrée, resserrée, avec pubescence blanchâtre aux côtés des segments 1 et 2 plus ou moins apparente.—C.

Bien distinct par ses segments abdominaux étranglés aux sutures.

11 Halicte confus. *Halictus confusus*, Smith, Cat. Brit. Mus. 1, p. 79, ♀.

♀—Long. .27 pce. D'un vert obscur; face presque nue, les mandibules roussâtres. Antennes noires, le pavillon obscurément roussâtre en dessous. Thorax à pubescence blanchâtre sur les côtés, le mésothorax lisse, sans divisions distinctes, le disque du métathorax à stries irrégulières. Ailes hyalines, les nervures et le stigma jaunâtres, la 2e cellule cubitale presque en carré, la 3e retrécie vers la radiale. Pattes brunes, les tarses fauves, à pubescence jaunâtre. Abdomen convexe, poli, brillant, d'un vert moins apparent que sur le thorax, les segments avec une marge à pubescence argentée, beaucoup plus large sur les côtés, le 6e segment avec une ligne nue pour le jeu de la tarière.—R.

Espèce bien remarquable par son vert obscur, qui n'a cependant pas l'éclat métallique des *Augochlores*. Capturée à St Hyacinthe, au Cap-Rouge, etc.

12. *Halicte d'Ontario*. *Halictus Ontariensis*, nov. sp.

♂—Long. .35 poe. D'un vert bronzé ou bleuâtre, fortement ponctué, presque nu, la tête et le thorax avec poils blanchâtres courts et peu denses; le chaperon avec une grande tache triangulaire blanchâtre, les mandibules et le labre sans taches. Antennes brun-foncé. Thorax poli, brillant, le métathorax finement strié à la base, lisse au sommet. Ailes hyalines, le stigma avec les nervures brun-foncé. Pattes noires, à pubescence blanchâtre. Abdomen court, renflé, vert, fortement ponctué, les sutures après les segments 1 et 2 fortement enfoncées.—Ontario.

Sa forte ponctuation et la tache blanche de sa face le font reconnaître à première vue.

6. G. AGAPOSTÉMON. *Agapostemon*, Guérin.

Tête subtriangulaire; antennes allongées dans les ♂; le labre transverse et convexe, prolongé en un lobe sublancéolé et frangé aux côtés de poils raides; la moitié apicale de ce lobe porte une carène qui se divise pour se diriger obliquement de chaque côté; le labre dans les ♂ est transverse, très convexe et divisé par un sillon au milieu, s'avancant en avant en un lobe anguleux cilié à son bord antérieur. Palpes labiaux à 4 articles, les maxillaires à 6. Ailes comme chez les *Halictes*. Extrémité de l'abdomen comme dans les *Halictes*.

C'est particulièrement la forme du labre qui distingue ces insectes des *Halictes*. Une seule espèce rencontrée.

Agapostemon tricolore. *Agapostemon tricolor*, Lepell. ii, p. 289.

Tête et thorax d'un beau vert métallique avec quelques poils blanchâtres. Le labre, les mandibules et les pattes, jaune. Antennes brunes, jaunes en dessous. Toutes les jambes avec une ligne noire en dehors, les cuisses postérieures aussi tachées de noir à l'extrémité, en dessous. Abdomen subcylindrique, noir avec une bande jaune enfoncée à la base des segments 2, 3 et 4, le 1er avec une bande jaune vers son milieu, cette bande rétrécie et interrompue à la ligne médiane, élargie aux côtés; le dessous jaune, noir à l'extrémité.

Insecte bien remarquable par sa coloration.

7. Gen. PANURGE. *Panurge*, Latr.

Tête assez grosse, aussi large que le thorax. Antennes courtes, en massue dans les 2 sexes. Langue assez longue, presque linéaire. Palpes à articles simples, placés à la suite les uns des autres, les labiaux de 6 articles, les maxillaires de 4. Ailes antérieures avec une cellule radiale courte, tronquée à l'extrémité qui s'écarte de la côte et porte un petit appendice; 2 cellules cubitales fermées, la 2^e fort rétrécie vers la radiale et recevant les 2 nervures récurrentes. Pattes ordinaires, avec le premier article des tarsi postérieurs long et garni de longs poils pour la récolte du pollen, conjointement avec les autres poils des jambes, du métathorax etc.

Insectes de petite taille qu'on voit d'ordinaire dès les premiers jours du printemps se creuser des galeries dans les sentiers battus. On dit qu'à la manière des *Halictes* ils construisent une galerie commune sur les côtés de laquelle chaque femelle se creuse une loge pour y déposer ses œufs. Deux espèces rencontrées que nous croyons nouvelles.

Face ♀ avec taches jaune-clair; ♂ pattes jaunes 1. *vernalis* n. sp.

Face ♀ sans taches; ♂ à chaperon jaune... 2. *æstivialis* n. sp.

1. *Panurge* du-printemps. *Panurgus vernalis*, nov. sp.

♀ - Long. .25 po. Noir avec poils jaunes sur le vertex, le thorax et les pattes. Chaperon grand, luisant, presque nu, ne portant que quelques poils noirs avec 3 taches jaunes, une en ligne verticale au milieu, et une autre plus large de chaque côté touchant les yeux; les tubercules latéraux aussi jaunes. Antennes avec la massue jaunâtre en dessous. Métathorax court, à longs poils jaunes, sans rugosités distinctes. Ailes hyalines, le tiers terminal légèrement enfumé, le stigma noir. Pattes brun foncé avec poils jaunes, les antérieures avec les genoux jaunes, les tarsi postérieurs avec le premier article allongé et dilaté portant de longs poils peu denses. Ablomen de forme ovoïde, légèrement déprimé, tous les segments avec la marge apicale luisante et enfoncée, couverte d'une pubescence blanchâtre, les terminaux avec poils blanchâtres.

♂ - Avec toute la face, les antennes en dessous, une ligne interrompue par le prothorax, les tubercules latéraux, et toutes les pattes,

d'un beau jeune citron ; l'extrémité des tarsea un peu obscure, le premier article des postérieurs long, mais à peine dilaté, à poils peu denses. — C.

Les ♂ sont surtout remarquables par leur pattes jaunes.

2 Panurge de-l'été. *Panurgus æstivalis*, nov. sp.

♀—Long. .22 pec. Noir ; la face et le chaperon densément ponctués, sans au une tache. Thorax po-i, le métathorax lisse à l'exception d'une ligne de fines stries bordant le post-écusson. Ailes hyalines, légèrement obscurcies à l'extrémité, les nervures brunes, la radiale à partir du milieu, tronquée à l'extrémité avec un petit appendice droit. Pattes noires avec une légère pubescence grisâtre, les jambes postérieures munies de poils longs et denses à l'extérieur. Abdomen allongé, les segments terminés par une ceinture lisse sur laquelle s'étend une rangée de cils bruns, l'extrémité à poils roussâtres. La face avec les flancs portant une très légère pubescence grisâtre.

♂—Le chaperon avec les côtés de la face au dessous des antennes, jaune clair ; les tarsea avec un anneau à la base de toutes les jambes, jaune roussâtre. Pour le reste semblable à la femelle.

Capturé au CapRouge. Bien distinct du précédent par sa coloration.

8. Gen. AUGOCHLORE *Augochlora*, Smith.

Tête transversale, la face plus étroite à sa partie antérieure, les yeux obtusément échancrés. Tous les téguments presque nus et d'un brun vert métallique, quelquefois bleuâtres. Ailes avec une cellule radiale rétrécie à sa pointe qui ne touche pas exactement la côte, 3 cellules cubitales dont la 1ère est aussi grande que les 2 suivantes réunies. Abdomen ovale-elliptique, convexe, généralement brillant

Ce sont des Halictes avec cette différence que leurs yeux sont échancrés et leurs téguments à couleurs métalliques. Deux espèces rencontrées.

Face postérieure du métathorax entourée d'une carène. 1. *radiatus*.
Face postérieure du métathorax sans carène..... 2. *purus*.

1. Augochlore radiée. *Augochlora radiata*, Say, Say's Ent. ii, p. 77z.

♀—Long. .42 pec. La tête et le thorax d'un beau vert métallique,

l'abdomen noir bleuâtre, les pattes brunes, à pubescence fauve. Le labre noir au bord antérieur et cilié de poils fauves, les mandibules jaunâtres à la base. Antennes noires. Thorax avec poils jaunâtres nombreux mais courts, ne cachant point la couleur des téguments, ceux-ci densément ponctués, le métathorax à face postérieure entourée d'une carène, l'intérieur à stries transverses, partagé au milieu par un sillon, le dos à stries irrégulières. Les écailles alaires roussâtres. Ailes légèrement obscures, les nervures brunes, le stigma jaune, la cellule radiale distinctement appendiculée, la 2e cubitale presque en carré, recevant la 1ère nervure récurrente un peu après son milieu. Pattes brunes avec poils fauves. Abdomen d'un brun foncé bleuâtre, les sutures enfoncées et garnies de poils argentés, les segments 2, 3 et 4 avec une impression transversale vers le milieu; l'extrémité avec poils fauves.—PC.

2. Augochlore pure. *Augochlora pura*, Say, Say's Ent. ii, p. 773.

♀—Long. .30 pce. D'un beau vert métallique, quelquefois bleuâtre ou purpurin. Chaperon fortement ponctué. Antennes noires. Thorax densément ponctué, à poils peu apparents, le métathorax à face postérieure sans carène, avec un sillon médian, son disque dorsal finement strié. Ailes hyalines, légèrement enfumées, le stigma jaune, la 2e cubitale la plus petite, recevant la 1ère nervure récurrente à son point d'intersection avec la 3e cubitale. Pattes noires avec poils jaunâtres. Abdomen poli, brillant, vert, quelquefois à reflets bleuâtres ou purpurins, les segments finement marginés de brun au sommet.—PC.

Espèce bien distincte de la précédente par son métathorax surtout.

9. Gen. OSMIE, *Osmia* Latr.

Tête courte, généralement plus large que le thorax; ocelles en ligne à peine courbée sur le vertex. Thorax court, subglobuleux. Tous les articles des palpes labiaux insérés bout à bout. Mandibules bicarénés, bidentés. Cellule radiale courte, arrondie au bout, sans appendice; deux cubitales fermées, la 2e fort rétrécie à la radiale et recevant les 2 nervures récurrentes. Crochets des tarsez simples dans les ♀ et bifides dans les ♂. Abdomen court, convexe, recourbé en dessous et muni d'une brosse sous le ventre pour la récolte du pollen.

L'abdomen recourbé de ces insectes permet à première vue de les distinguer de ceux des genres voisins.

Les Osmies construisent leurs nids dans des trous laissés dans le bois par des larves d'autres insectes, des tiges creuses d'arbrisseaux etc. Ces nids sont construits en terre, qu'elles pétrissent de leurs mandibules et à laquelle elles communiquent une forte cohésion au moyen d'un liquide visqueux qu'elles dégorgent. Façonnés en forme de dés à coudre, ces nids sont placés à la suite les uns des autres dans la cavité rencontrée, de manière que le plafond du premier sert de fond au 2^e et ainsi de suite. Si le trou choisi se trouve trop petit, il ne contiendra souvent qu'un ou deux de ces dés, mais lorsque l'espace le permet, on en trouve jusqu'à 7 et 8 à la suite les uns des autres. Aussitôt qu'une alvéole est ainsi formée, la femelle y dépose, avant de le clore, une masse de pollen et de miel dans laquelle elle dépose un œuf, de sorte que la larve à son éclosion aura de suite à sa portée la nourriture qui lui convient. C'est au moyen de la brosse qu'elles ont sous le ventre que les Osmies recueillent le pollen des fleurs pour en composer, en y mêlant du miel, la pâtee convenable à leur progéniture.

Quatres espèces rencontrées.

Abdomen sans bandes argentées aux sutures ;

Couleur bleu d'acier ;

Chaperon ♀ profondément échancré..... 1. *lignaria*.

Chaperon peu échancré ; ♂ peu pubescent sur

l'abdomen 2. *simillima*.

Couleur brun-foncé obscurément bleuâtre..... 3. *lignicola*.

Abdomen avec bandes argentées aux sutures..... 4. *bucconis*.

1. Osmie du bois. *Osmia lignaria*, Say, Say's Ent.^oii, p. 776.

♀—Long. 40 pce. D'un brun verdâtre ou bleuâtre, avec poils blanchâtres. Chaperon échancré en avant. Antennes noires. Ailes légèrement enfumées, surtout dans la cellule radiale, les nervures et le stigma, noirâtres. Ecailles alaires noires. Pattes noires, cuisses avec poils blanchâtres, les jambes et les tarses avec poils noirs. Abdomen court, subglobuleux, le segment basilaire avec poils blanchâtres, le reste avec poils noirs ; le dessous noir, les segments densément onctués avec une bande lisse au sommet.—C.

♂—Avec poils blanchâtres très longs et très denses à la base.

2. Osmie très-semblable *Osmia simillima*, Smith, Cat. B. Mus. 1, p. 142. ♂♀.

♀—Long. 42 pce. D'un bleu foncé quelquefois à reflets verdâtres. Tête plus courte et plus large que dans la précédente, le chaperon à peine échancré. Toute la face avec poils noirs, le vertex seul avec poils jaunâtres. Le thorax avec le premier segment abdominal couverts de poils jaunâtres. Ailes subhyalines, enfumées à l'extrémité. Pattes noires avec poils noirs. Abdomen globuleux, brillant, avec poils noirs-excepté à la base; dessous noir.—C.

Se distingue surtout de la précédente par son chaperon ♀ à peine échancré. On trouve souvent les cellules de cette espèce sous des écorces de bois mort.

3 Osmie lignicole *Osmia lignicola*, nov. sp.

♀—Long. 45 pce. Noire; le thorax avec les 2 premiers segments abdominaux à pubescence jaune, plus claire sur les fines. La face à pubescence noire peu fournie. Les mandibules avec 2 carènes bien prononcées. Le chaperon relevé à son bord antérieur et sinué. Ailes hyalines, légèrement obscurcies à l'extrémité. Pattes noires, les tarsi à pubescence jaunâtre. Abdomen court, robuste, globuleux, noir avec pubescence jaune sur les 2 premiers segments et noir sur le reste, le ventre à pubescence noire.

La couleur est quelquefois obscurément verdâtre, mais sa face noire et son abdomen pubescent permettent toujours de ne pas la confondre avec les précédentes; elle est aussi de plus forte taille. Capturée au CapRouge.

4. Osmie grossière. *Osmia bucconis*, Say, S y's Ent. ii, p. 777.

♀—Long. 30 pce. Noire, presque nue, la face, les côtés du thorax avec les pattes portant des poils blanchâtres courts et peu fournis. Chaperon tronqué en avant. Tête allongée en arrière des yeux. Écailles alaires noires. Thorax finement ponctué. Ailes hyalines, légèrement obscurcies à l'extrémité, les nervures noires. Pattes noires, les tarsi postérieurs avec poils fauves. Abdomen noir, brillant, finement ponctué, les sutures avec bandes de duvet argenté plus larges aux côtés, l'extrémité avec poils blanchâtres; le dessous jaunâtre.

Le mâle a 4 petites dents à son dernier segment abdominal. Nous avons rencontré les nids de cette espèce

dans des tiges du framboisier des jardins. Nous avons trouvé jusqu'à 5 alvéoles à la suite les unes des autres.

A continuer.

DE QUEBEC A JERUSALEM.

(Continué de la page 186).

IX

Le Mahométisme et les Musulmans.—Le dernier des Mamelouks.—Costumes.—Le Vieux-Caire; la maison de la sainte-Vierge.—Le Musée Mariette ou de Boulaq.—Le Nilomètre.—Les Derviches tourneurs; les Derviches hurleurs.—Le quartier Turc.—Une nôce; une circoncision.—Les tombeaux des Califes.—Héliopolis, son obélisque; l'arbre de la Vierge.—Départ du Caire pour Ismaïlia.

Au moment où nous traçons ces lignes sur l'Egypte (12 juillet 1882), la voix du canon, qui est l'*ultima ratio* de la diplomatie, sème la terreur dans Alexandrie et fait trembler de crainte les habitants du Caire même. L'Egypte, qui comme sa suzeraine la Turquie, est tenue en tutelle par les puissances Européennes oubliant sa faiblesse et son impuissance, s'est échappée, en des fanfarronades qui ont forcé ses protecteurs à prendre la verge de la correction, pour la châtier de son insolence. Ou plutôt, la révolution qui, parmi les enfants de l'islam ne connaît de trêves que lorsque subjuguée, écrasée par une force majeure, elle est réduite à une impuissance absolue, a cru le moment favorable pour redresser la tête et jouer une nouvelle scène du drame qu'elle poursuit continuellement depuis le moment où le Coran l'a armée de l'épée pour répondre et maintenir sa religion de la chair et du sang.

Mais le canon anglais qui donne l'antienne que vont poursuivre ceux de la Prusse, de l'Italie, de la Grèce etc., leur fera bientôt comprendre qu'il faut autre chose que de l'audace et de la forfanterie pour en imposer aux nations civilisées, aux gouvernements dont les éternelles lois du christianisme forment la base.

Nous énumérons parmi les puissances occidentales rendues les premières à l'appel pour protéger leurs nationaux, pour faire respecter les droits de la civilisation parmi ces enfants perdus du croissant, l'Angleterre, la Prusse etc., et la France où se trouve-t-elle donc ?..... Oh ! pour la France, depuis que les aveugles qui la gouvernent se sont mis en tête de faire la guerre à Dieu même, ce n'est plus ni au premier rang, où on la voyait toujours, ni même au deuxième qu'on peut la rencontrer dans le conseil des nations qui se partagent le gouvernement du monde ; ses gouvernants ont assez à faire à supprimer les ordres religieux, à chasser le Christ des écoles, à persécuter de pauvres filles qui ont encore la simplicité d'invoquer le Ciel pour le salut de leur patrie, pour qu'ils puissent s'inquiéter si leurs nationaux n'auront pas à souffrir des hordes indisciplinées de ces révolutionnaires orientaux. On dit même que ce sont des renégats français qui sont à la tête de ce mouvement insurrectionnel, qui aident et soutiennent Arabi-Bey dans sa rébellion.

Arabi-Bey, le commandant des armées Egyptiennes, s'est mis en tête de faire disparaître le Khédive Tewfik, de s'emparer du gouvernement, de rompre tout lien avec le Sultan de Constantinople et de doter l'Egypte d'une indépendance absolue. Mais il oublie que la sécurité, la véritable indépendance pour les états, de même que pour les individus, ne se trouve qu'à l'ombre de la Croix, que dans les immuables principes proclamés au Calvaire ; que le Coran qui l'arme de l'épée aujourd'hui, en armera demain un autre plus puissant que lui pour le renverser et le subjuguier. Où sont les fruits des prétendues victoires du Coran sur la Croix ? Il suffit de parcourir l'Orient pour pouvoir y lire, en caractères bien apparents sur le frontispice de toutes ses institutions : abandon, incertitude, arbitraire, droit du plus fort, et par suite : abâtardissement, pauvreté, ignorance, misère et avilissement.

Et veut-on voir, comment à l'aide du Coran, on procède dans ces révolutions où prime le droit du plus fort ? Ecoutez le récit du massacre des Mamelouks.

Nous sommes au 1er mars 1811. Méhemet-Ali, établi vice-roi de l'Égypte après en avoir délogé les français au moyen des bayonnettes anglaises et des Albanais sous ses ordres, se voyait à peu près maître du peuple hétérogène qui forme la population de ce pays, surtout depuis sa victoire en 1805 sur Ibrahim-Bey, le commandant de ces farouches Mamelouks, qui pendant plus de trois siècles avaient fourni des souverains à l'Égypte. Seuls les restes de cette valeureuse tribu, vaincue mais non soumise, refusaient de reconnaître son autorité. Le vice-roi, voyant qu'il ne pouvait les dompter par la force, résolut de les perdre par la ruse. Il invite le corps entier de ces guerriers à une fête qu'il veut donner en l'honneur du départ de son fils Toussoun-Pacha pour la Mecque. Les Mamelouks s'y rendirent sans défiance au nombre de 480. On les fêta avec splendeur et on les régala avec cordialité, pour leur ôter tout soupçon. La fête terminée, on donna le signal du départ ; mais comme le palais est bâti sur le rocher même qui porte la citadelle et qui domine toute la ville du Caire, il faut opérer la descente par un chemin creusé à pic dans le roc. Les Mamelouks s'engagent sans défiance dans le défilé, mais arrivés au bas de la pente, ils trouvent la porte fermée. Au même instant mille soldats albanais embusqués se démasquent, et commencent un massacre d'autant plus affreux que la défense était impossible. Les plus braves, le sabre au poing, tentent de se frayer un chemin à travers les albanais, mais ils ne font que vendre chèrement leur vie, tous sont moissonnés par les balles meurtrières qui pleuvent sur eux ; seul, Aryn-Bey parvient sans blessure jusqu'au haut du parapet. A la bouche même du fusil des soldats, il va être criblé de leurs balles ; mais il n'hésite pas un instant, il lance son cheval sur le parapet et se précipite dans le vide, à une hauteur de 60 pieds. On ne s'occupe plus de lui par ce qu'on le tient certainement pour mort. La monture perd la vie dans sa chute, et le cavalier roule tout meurtri au pied des murailles, cependant il peut se relever et se soustraire par la fuite aux poursuites de ses persécuteurs.

Aucun étranger visitant le Caire n'omet d'inspecter le

rocher portant aujourd'hui le nom historique du *saut du Mamelouk*.

Pendant que cette boucherie s'exécute au Caire, des scènes analogues complètent le massacre dans les diverses provinces, si bien que la tribu entière fut anéantie en un seul jour.

De tels actes de barbarie ne sont pas rares dans l'histoire de l'islamisme, et le voyageur en Orient peut s'attendre à rencontrer à chaque pas un témoin, et souvent même une victime, de ces actes révoltants de cruauté.

Doit-on en être surpris ? Le chrétien éclairé s'en rend facilement compte.

A proprement parler, il n'y a que deux sentiments qui dominent dans le monde, et au moyen desquels on puisse gouverner les hommes : l'amour et la crainte. Le premier qui découle de l'abnégation, du sacrifice, a reçu sa confirmation, son complément sur le Calvaire ; le second qui n'est que la conséquence du droit du plus fort, est d'autant plus intense que les actes qui le font naître émanent d'un plus petit nombre de personnes, c'est-à-dire que ceux qui l'inspirent ont montré plus d'habileté et d'énergie à écarter leur rivaux pour parvenir à la domination. Les sociétés en conséquence, seront d'autant plus calmes, jouiront d'autant plus de paix et de sécurité, qu'elles sauront se soumettre aux douces lois de l'amour, qu'elles se rendront fidèles sujets de la croix ; et par contre, elles seront d'autant plus livrées au trouble, à l'anarchie, à la persécution, que l'ambition pour affirmer ses prétentions rencontrera plus d'obstacles, aura à surmonter plus d'opposition. Or tel est le caractère distinctif des deux sociétés chrétiennes et musulmanes, des enfants de la croix et de ceux du croissant. Tandis que chez les premiers, le sacrifice, le dévouement, la charité se traduisent partout en actes éclatants de bienveillance et d'amour ; chez les seconds, le cœur abruti, avili, raccorni ne connaît plus les sentiments nobles et généreux ; étranger au surnaturel, il se matérialise de plus en plus, et une fois à l'abri de la crainte, il se croit tout permis. " Mais quoi ! nous disait une femme musul-

mane de Nazareth, vous enseignez, vous chrétiens, qu'il y aura une résurrection après la mort ? C'est là un beau conte. Les hommes, oui ! s'en iront dans le paradis de Mahomet ; mais pour les femmes, une fois mortes, tout est mort..... Vous dites qu'il y aura de plus un enfer éternel ? passe pour les hommes ; mais pour les femmes, il n'en peut être ainsi. Tenez, chez nous, nous sommes quatre femmes, chacune a ses enfants ; toute la journée se passe en chicanes et souvent en batailles pour les enfants ; le soir arrivé vient le mari qui donne du baton à toute la bande. Et vous croyez que ce n'est pas là un enfer ? Et il faudrait encore en subir un autre ? Oh ! le premier est bien suffisant ; après la mort tout sera fini pour nous, et ce sera bien juste !"

Il nous arrive souvent, nous disait la supérieure d'un orphélinat de Beyrouth, de trouver le matin, attachés à notre porte, des enfants de 3, 4, 5 ans qui se sont épuisés à crier là une partie de la nuit. Ce sont les enfants des deuxièmes, troisièmes femmes de la polygamie, lesquelles trouvant un obstacle à de nouvelles unions dans ces petits, viennent ainsi les livrer pour s'en défaire. Tristes fruits de cœurs avilis par la crainte, qui ne conservent même plus les sentiments les plus ordinaires qu'inspirent la nature.

En contact habituel avec les musulmans comme nous le serons dans tout le court de ce récit, donnons ici quelques détails sur leur religion, détails qu'on pourrait trouver assez facilement ailleurs, mais que la plupart de nos lecteurs, nous en avons la conviction, préféreront avoir sous la main sans plus de recherches.

Le Mahométisme, qu'on nomme aussi islamisme ou religion musulmane, et qui ne compte pas moins aujourd'hui de 100,000,000 de sujets, doit, comme on le sait, son origine à Mahomet. Mahomet ou *Mohamed* naquit à la Mecque, en Arabie, l'an 570. Ce fut un aventurier hardi et intrépide. S'étant déjà distingué dans les armes par sa bravoure, il conçut, au commencement du septième siècle, le projet de fonder une religion nouvelle, pour parvenir plus sûrement à la domination. Ayant fait la rencontre

d'un moine apostat, ils s'entendirent tous deux pour former le *credo* de leur nouvelle croyance, dont ils adaptèrent les dogmes au caractère guerrier du peuple qui les entourait. Les doctrines sabéistes, judaïques et idolâtres qui partageaient alors les orientaux, furent fondues en un corps unique. La loi du sabre, nécessaire pour la propagation de la foi nouvelle ; le matérialisme si parfaitement d'accord avec le caractère oriental ; le fatalisme, d'où découle le mépris de la mort, formèrent les bases de l'islamisme, ou religion des *vrais croyants*, qui se répandit bientôt dans toutes les contrées voisines. Le prophète, comme il s'appelait lui-même, sut mettre à profit, pour se donner plus de prestige, des accès d'épilepsie auxquels il était parfois soumis. Il prétendit que ces crises n'étaient que la suite de la visite du Saint-Esprit qui lui révélait alors les mystères de la vraie croyance. Il avait aussi accoutumé un pigeon à venir lui becqueter l'oreille pour y prendre des grains de blé qu'il y déposait secrètement ; c'était alors l'archange Gabriel qui lui apportait des messages célestes. On sait que l'oisiveté est la plus douce jouissance des Orientaux, le ciel qu'il promettait à ses adeptes était un séjour où les ruisseaux à l'eau la plus limpide ne cesseraient jamais de couler, où l'ombre ne ferait jamais défaut et où des femmes sans nombre seraient à leur disposition pour partager avec eux leur douce oisiveté. Tel est ce paradis de Mahomet auquel notre femme de Nazareth n'osait pas même espérer. Des ablutions nombreuses, la circoncision, la privation de certains aliments, des jeûnes mêmes avec de fréquentes invocations à la divinité, entrent dans les préceptes de l'islam. La polygamie y est permise ; un homme prendra autant de femmes qu'il en pourra avoir, ou plutôt acheter, car chez eux la femme est une chose, un meuble, une esclave, qu'on achète et dont on peut disposer à son gré. Dieu est Dieu, Mahomet est son prophète, telle est l'invocation que tout bon musulman a sans cesse sur les lèvres ; si avec cela il peut faire un pèlerinage à la Mecque, au moins une fois dans sa vie, soit en personne ou par procuration, il est sûr d'aller en paradis, quelque soit la vie qu'il mène. Le livre contenant les préceptes de la religion de Mahomet se nomme le Coran.

Rien de surprenant si avec de tels dogmes, et le démon aidant, on a pu se faire de suite de nombreux partisans; et si encore aujourd'hui, avec l'indolence et l'ignorance particulières aux peuples de l'Orient, des millions d'âmes croupissent encore dans ces funestes erreurs.

Mais dira-t-on peut-être, vous parlez des Arabes d'Égypte, des Juifs, des Nubiens qui habitent ce pays, et les véritables Égyptiens, les restes de ce peuple qui marcha longtemps à la tête des nations dans les sentiers de la science et de la civilisation que sont-ils donc devenus?

On le croirait à peine, cependant le fait est indéniable. L'Égypte qui a fourni tant de personnages illustres dans l'histoire; qui a été le berceau de Moïse; le pays qui a permis aux douze enfants de Jacob de se développer si prodigieusement, qu'en moins de trois siècles, ils formèrent une grande nation, ce peuple privilégié de Dieu, d'où sortirait le Sauveur du Monde; l'Égypte qui a servi de séjour à la sainte Famille, où S. Marc est venu fondé le second siège patriarcal de l'Orient, l'Égypte est pour ainsi dire aujourd'hui sans Égyptiens, elle n'a plus de peuple qui lui soit propre. Ceux qui pourraient être avec plus de raison considérés comme les véritables descendants de l'ancien peuple, de la nation des Pharaons, ce sont les Cophtes qui comptent à peu près 150,000 sur la population totale de 2,000,000 qu'on attribue à ce pays. Mais les Cophtes pour descendre des anciens maîtres sont peut-être aujourd'hui ceux qui ont le moins de part à l'autorité ou au gouvernement de leur pays. Il n'y a guère que leur religion qui les distingue des autres nationalités avec lesquelles ils se partagent le sol. Les Cophtes sont tous chrétiens, mais malheureusement presque tous schismatiques, ce sont des Jacobites, c'est-à-dire qu'ils partagent l'hérésie d'Eutyches dans l'unité de nature en Jésus-Christ.

Depuis la conquête de Mahomet au septième siècle, les Arabes sont toujours demeurés les plus nombreux parmi les différentes nationalités qui se sont partagé le sol de l'Égypte. Aussi sont-ils parvenus à faire prévaloir leur langue, non seulement en Égypte, mais encore en Palestine,

en Syrie, en Algérie, en Tunisie etc. Ils se partagent en fellahs et en bedouins, les premiers étant ceux qui cultivent le sol, et les seconds vivant de troupeaux et menant une vie errante. On compte en Egypte 2,600,000 fellahs et 60,000 bedouins. Les autres nationalités se répartissent à peu près comme suit : Turcs 12,000 ; Levantins, c'est-à-dire, chrétiens Syriens, Grecs, Arméniens etc., n'appartenant pas à la nation Cophte 10,000 ; francs, c'est-à-dire Européens de différentes nationalités 7,000 ; Juifs 7,000 ; Nubiens 5,000 ; ajoutez maintenant 30,000 esclaves dont 20,000 nègres, 5,000 Abyssins et autant de Tcherkesses vous arrivez à une population totale de 2,891,000 qu'on attribue aujourd'hui à l'Egypte.

Les costumes sont aussi variés que les nationalités. Hommes et femmes, parmi les fellahs, portent l'ample caïleçon, les premiers y joignant une chemise de coton ouverte à la poitrine, et les dernières un sarran bleu plus ou moins sale et en guenilles, auquel elles ajoutent en public une longue pièce de coton qui tombe de la tête jusqu'aux talons, et dont les pointes, retenues entre les dents, leur couvrent la figure lorsqu'elles paraissent en public. Les hommes moins pauvres se couvrent la tête d'un tarbouch, les autres se contentent d'un taki qui est une simple calotte, blanche, ou grise. Les enfants plus le souvent vont nus jusqu'à l'âge de 8 à 10 ans. Hommes et femmes vont ordinairement nu-pieds.

La paresse chez le fellah, comme chez la plupart des Orientaux, est pour lui une espèce de divinité ; sa plus grande jouissance est de se livrer à l'oisiveté. Comme trois galettes dourah (1) suffisent à sa nourriture quotidienne, et qu'il croit être à une table de roi, lorsqu'il peut y ajouter une pastèque, un concombre, un oignon, de la chicorée, une gousse de caroubier ou quelques dattes, on voit qu'il lui est assez facile de se livrer à ses délices, si tant est qu'avec quinze francs il peut se nourrir une année. Tel est le fellah.

(1) On donne le nom de *dourah*, en Egypte, à la graine du millet *Pennisetum italicum* et à celle du *nénuphar bleu*, *Nymphaea caerulea* qui entrent l'une et l'autre dans l'alimentation.

Mais dans les villes, les industriels mêlés aux étrangers nous présentent une variété de costumes et de tenues où se voient les contrastes les plus bizarres se coudoient et s'entremêlent. Il n'est pas rare de voir des enfants nus se livrer à leurs jeux dans les places publiques, ou les hâlons du fellah de la plaine se frôler avec la soie et les gallons d'or des bourgeois ou des employés civils. Le Caire est par excellence une ville aux contrastes.

Nous poursuivons dans l'après midi notre visite de la ville.

Un trait caractéristique des mœurs du Caire, ce sont les *sais* dont se fait précéder toute voiture de promeneur. Les *sais* ou coureurs, sont de jeunes garçons, aux pieds nus, le turban en tête, le bras armé d'un long fouet, qui s'en vont devant les voitures, criant continuellement pour avertir le monde de se garer ; et quelque soit le train de l'équipage, le jeune gars n'est jamais en défaut pour laisser la voie libre aux coursiers. Ils s'en vont criant, en faisant claquer leurs fouets : *O â, ragel* ; "gare, homme !" *O â, ya bent, da rack !* gare, ma fille, ton dos !" et malgré l'avertissement, il arrive souvent que le fouet tombe sur les épaules de groupes distraits ou peu attentifs. Les rues étroites en certains quartiers, et souvent sans trottoirs, mais plus encore, pensons-nous, l'occasion pour ces pauvres diables de gagner quelques paras, nécessitent ce genre de précautions. Mainte fois, surtout lorsque nous allions en voitures à deux chevaux, nous crûmes que notre *sais* allait faillir à sa tâche et céder le pavé à nos coursiers, mais toujours il leur tenait tête et leur livrait la route libre.

Nous nous rendons d'abord au Vieux-Caire ou Fostat, qui s'étend comme un faubourg en remontant le Nil, pour visiter la maison de la Ste Vierge, c'est-à-dire celle que Marie avec l'enfant Jésus et S. Joseph habitèrent pendant quelque années. Ce sanctuaire est maintenant la propriété des Cophtes. Les moines schismatiques qui le gardent se prêtèrent d'assez bonne grâce, en vue du bacchish qui allait leur échoir, à nous le laisser visiter. Il a l'air tout-à-fait antique ; la cloison qui sépare le chœur de la nef est un travail d'ébénisterie fort remarquable ; elle est toute

chargée de découpures et d'arabesques incrustées avec beaucoup d'art. Ce sanctuaire est fort peu éclairé, si bien qu'il nous fallut des bougies pour pouvoir l'inspecter avec satisfaction. Les moines nous conduisirent dans la crypte, qui fut la demeure même de la sainte famille. On nous montra l'alcove taillé dans le roc où reposait le divin enfant, un bassin également taillé dans le roc où la Vierge-mère lavait son linge, l'endroit où elle allumait son feu etc. Nous nous agenouillâmes, pour honorer la présence de la sainte famille en ce lieu et gagner l'indulgence qui est attachée à sa visite.

Nous revenons ensuite sur nos pas et traversons (à pieds secs dans le moment) à l'île de Roudah où se trouve sur la pointe, un monument assez curieux en lui-même et de fort grande utilité pour ce pays; c'est le Nilomètre. Le Nilomètre est un puits carré en pierre de taille portant des échelles graduées par coudé, destinées, comme l'indique son nom, à constater la crue du Fleuve lors de ses inondations. Pour être profitable, le débordement doit monter à dix-huit coudées, s'il atteint jusqu'à vingt-deux, il remplit tous les canaux et promet les plus belles récoltes. Au dessus de cette mesure, il serait nuisible. On connaît aussi par le nombre de coudées du débordement les villages qui ont pu profiter de l'inondation et qui seront taxés en conséquence pour le soutien du gouvernement.

Nous passons ensuite au musée de Boulaq, ou musée Mariette du nom du savant français qui l'a formé. L'édifice, d'architecture assez modeste, est précédé d'un jardin fort bien entretenu et où nous voyons s'étaler les superbes fleurs des jardins des climats tropicaux. Des centaines de statues, de vases, de figures d'idoles, d'inscriptions de tout genre s'étalent sur les tablettes de ce musée et offrent à l'orientaliste de nombreux sujets d'étude. Depuis les momies des rois anciens jusqu'au Scarabée sacré et à la fève du Caroubier, l'histoire du pays qui fut le berceau des sciences, de ses rois, de ses mœurs, de sa religion, de ses productions, de ses divers gouvernements est écrite là en caractères inintelligibles au commun du vulgaire, mais que l'antiquaire soit fort bien distinguer et déchiffrer.

On s'amuse parfois à faire chercher à des naïfs la semaine des trois jeudis ; en Egypte la solution est continuellement sous les yeux de tout le monde, si non pour les jeudis, du moins pour les dimanches. En effet les musulmans ont leur dimanche le vendredi, les Juifs le samedi et les latins le premier jour de la semaine. Ce jour étant le vendredi se trouvait par conséquent celui où les fils du Coran exécutent leurs exercices religieux, que les étrangers ne manquent jamais de suivre au moins une fois. Ce sont surtout les Derviches tourneurs et les Derviches hurleurs qui attirent particulièrement l'attention des étrangers. Nous nous dirigeâmes donc vers les mosquées où s'exécutent ces exercices.

Nous visitons en passant les restes d'une ancienne mosquée, aux proportions colossales, celle d'Amrou, ni si notre mémoire ne nous trompe. Amrou, lieutenant d'Omar, est à proprement parler celui qui fit la conquête de l'Egypte en 640 de notre ère, et qui fut le fondateur de la dynastie Arabe dans la terre des Pharaons. Comme partout dans l'antique Orient, les puissants ne semblaient attendre de célébrité que dans les tombeaux plus ou moins gigantesques qu'ils avaient soin de s'ériger, il convenait que le père d'un peuple, le fondateur d'une dynastie, érigeât un monument digne de sa grande destinée. La mosquée dont une partie des pavés avec des centaines de colonnes, autant de monolithes portant leurs chapiteaux, sont encore en place, forme un immense quadrilatère dont le milieu est une cour à ciel ouvert bordée de portiques. Ce devait être un des plus vastes temples de son temps, moins toutefois la hauteur, dont les édifices les plus somptueux manquent encore aujourd'hui en Orient. Quelques chapiteaux gisent épars sur le sol, mais la plupart surmontent encore les colonnes qui les portaient. On voit en certains endroits des indices de réparations pour la conservation de ces restes, comme des barres de fer retenant des entablements ayant perdu leur équilibre, ou soutenant des arcades qui menacent de s'écrouler. Mais ces réparations paraissent toutes fort anciennes et le tout semble rester dans un abandon complet.

Nous nous rendons de là à la-mosquée des derviches tourneurs où nous les trouvons en exercice.

Les derviches sont des moines musulmans qui font profession de beaucoup de vertus, prabablement par ce qu'ils n'en possèdent aucune. Au moyen de leur hypocrisie et de leurs supercheries, ils en imposent au peuple, se font passer pour saints, pour inspirer de Dieu, ce qui leur permet de se rendre coupables de tous les méfaits impunément. Ils affectent toujours un air grave et mystérieux. On en rencontre partout ; ici, occupés à dire aux simples leur bonne aventure, là à opérer des guérisons imaginaires, souvent à étonner les spectateurs en jouant avec des serpents, ou en se faisant passer pour sorciers par des tours de passe-passe qu'ils jouent assez habilement. Nous en avons vu un à Alexandrie tirer de sa chemise un petit serpent avec un scorpion qu'il manipulait de toute façon. Il voulut nous mettre l'un et l'autre dans la main, mais nous ne voulûmes pas y consentir. Le serpent était une couleuvre fort innocente, mais pour le scorpion, qui parfois avait l'air de montrer de l'irritation, nous ne pûmes comprendre qu'on pût ainsi le manipuler sans rien craindre. Nous crûmes un moment qu'on lui avait tronqué l'aiguillon de manière à le rendre incapable de pénétrer dans les chairs, mais nous en étant approché assez près pour l'examiner à la loupe, nous pûmes constater que le dard était absolument intact. Probablement qu'à force de le manipuler, on en était venu à l'appriivoiser, à lui faire perdre toute envie d'user de son arme, qui est loin d'être mortelle, comme on s'est plu souvent à le répéter, mais qui cependant n'est rien moins qu'agréable, la piqûre causant une inflammation partielle souvent considérable, si bien qu'elle peut s'étendre de la main à l'épaule en gardant tout le bras tuméfié durant deux ou trois jours. Le même jongleur faisait aussi maints tours plus ou moins habiles avec des gobelets, et tout cela en vue du bacchish qu'il sollicitait sans cesse.

Mais revenons à nos tourneurs.

Nous pénétrons dans une vaste salle avec un parquet en bois, contrairement à ce que nous voyons d'ordinaire

en ces pays, et disposée comme pour un manège. Une enceinte au milieu laisse tout autour une galerie séparée du reste par une balustrade à hauteur d'appui. Cette galerie semble réservée aux spectateurs, tandis que l'enceinte est uniquement pour les acteurs. A l'une des extrémités de cette enceinte, assis sur un tapis dans une espèce de niche, se tient le chef des jongleurs, qui semble commander à toute la bande. Douze à quinze derviches, vêtus de longues robes blanches retenues à la ceinture par une lanière de cuir, pieds nus, sont distribués autour de l'enceinte à peu près à égale distance les uns des autres. Tous, les bras étendus en croix, tournent sur le pied gauche, ne se servant du pied droit que pour soutenir le mouvement en touchant le parquet de temps en temps; ils tournent avec une volubilité incroyable, si bien que leurs robes s'étendent presque horizontalement; chacun est fixé à sa place comme une toupie qui tourne sur elle-même. Un joueur de flûte placé près du président semble commander l'élan, et tous paraissent accélérer ou ralentir leurs mouvements suivant le rythme de la musique. De graves et froids qu'ils semblent d'abord, leurs figures prennent à la fin une expression de fureur, leurs traits sont tuméfiés, leur bouche est en écume, et ils tournent et tournent toujours. Après dix minutes, un quart d'heure de ce jeu aussi stupide qu'insignifiant, nous croyons à tout instant les voir chanceler et tomber. C'est ce qui arrive d'ordinaire, nous dit-on; cependant tous tenaient encore bon; mais comme nous ne voulions pas perdre l'occasion de voir aussi les derviches hurleurs qui exécutent leur jeu dans le même temps, nous laissons-là nos tourneurs tournant toujours, et nous nous rendons à une autre mosquée à quelque distance de la première.

A continuer.

SUR LA FECONDATION DES CYPRIPEDES.

Les fleurs des Orchidées, si remarquables par leur beauté, leur parfum ou leurs formes étranges, ne le sont pas moins par leurs modes variés de fécondation. Le "*Naturaliste Ca-*

nadien” a déjà entretenu ses lecteurs de la manière dont le pollen de quelques-unes est porté sur le stigmate. (Volume XII, page 242).

Je désire ici relater quelques observations que j'ai faites dernièrement sur la fécondation du *Cypripède pubescent*.

Il est évident que la fécondation ne peut y être spontanée, car le pollen est trop visqueux pour se détacher de lui-même de l'anthère, et d'ailleurs la surface stigmatique est tournée vers le bas comme pour empêcher rien d'y tomber.

Il faut donc un agent extérieur pour le transport du pollen, un insecte, comme pour la plupart des autres orchidées. Mais comment l'effet voulu peut-il se produire?—Essayez d'introduire une mouche, par exemple, dans le tablier d'un *Cypripède* et vous aurez bientôt la clef de l'énigme. L'insecte se met aussitôt à chercher une issue; mais les bords du tablier sont partout repliés à l'intérieur, et la large étamine stérile qui s'incline en dedans, complète le tour de l'ouverture. Impossible à notre insecte de franchir cette barrière, à moins qu'il ne s'envole, ce qui est rare. Généralement il ne semble pas faire d'effort pour y atteindre; au contraire, il disparaît bientôt sous l'étamine stérile et va sortir par l'une des petites ouvertures latérales situées sous chacune des deux anthères. Même s'il est trop gros pour se glisser par cette voie, ce n'en est pas moins de ce côté qu'il dirige tous ses efforts, tant le chemin paraît être bien tracé. J'ai vu une mouche,—espèce d'ichneumon, si je ne me trompe,—essayer en vain pendant des heures de passer vers l'arrière de la fleur, mais jamais de s'échapper par l'ouverture béante audessus. Elle était entrée d'elle-même et je ne sais depuis combien de temps elle était enfermée dans cette trappe; mais elle paraissait épuisée, et après chaque effort elle retombait vers l'avant du tablier. Le lendemain je la retrouvai dans la même position et immobile. Je la crus à bout de forces et la retirai de sa prison; mais elle ne me donna pas le temps de l'étudier et s'envola aussitôt.

Je plaçai alors dans la même fleur une plus petite mouche qui ne tarda pas à disparaître par le chemin indiqué plus haut et à se montrer ensuite à l'une des ouvertures latérales. Mais là, elle ne put passer facilement que la tête: le pollen gluant de l'anthère la retint par le thorax, et tous ses efforts pour regagner sa liberté furent inutiles. D'ailleurs l'ouverture aurait été sans cela à peine assez grande pour lui permettre de sortir.

Après une heure d'absence, je la retrouvai au même point, ne pouvant ni avancer ni reculer. Le pollen au bout de quelques jours perdant de sa viscosité lui aurait peut-être permis de s'échapper enfin, mais je pris sur moi de la dégager : ce ne fut pas sans peine, car je ne voulais endommager ni la fleur ni l'insecte. En effet, les bords de l'ouverture sont fort peu élastiques et dans le *Cypripède pubescent*, le bord du tablier est de plus maintenu en place par l'extrémité en pointe du filet de l'étamine.

La mouche une fois dehors, je lui laissai sa liberté dont elle se hâta de profiter, mais emportant une masse de pollen fermement fixée sur son thorax. Je n'avais pas réfléchi qu'elle pouvait m'être encore utile dans mon observation ; car il était maintenant facile de comprendre que si l'insecte ainsi chargé de pollen avait été mis dans une autre fleur, il ne pouvait manquer d'y suivre la même voie pour sortir et de laisser du pollen sur le stigmate en passant au dessous ; car les parois du tablier se rapprochent en effet de chaque côté du stigmate de manière à ne laisser de passage que sous la surface stigmatique, qui est munie d'aspérités destinées à retenir le pollen.

Mais les mouches ne sont pas rares : une autre encore plus petite fut bientôt trouvée. Je lui couvris de pollen le dessus du thorax et la plaçai dans la fleur. J'eus la satisfaction de la voir presque immédiatement sortir par la même issue que la précédente, et sans difficulté, comme elle était plus petite, mais après avoir accompli sa mission en laissant fixée aux aspérités du stigmate, une partie du pollen dont je l'avais chargée.

Il faut donc pour féconder le *Cypripède pubescent* et, je n'en doute pas la plupart, si non tous les *Cypripèdes*, un insecte assez petit pour pouvoir passer sous le stigmate, mais d'autre part, assez grand pour ne pas quitter la fleur sans emporter du pollen en passant sous l'anthere.

J'ai fait mes observations dans des fleurs en vase et n'ai encore pu étudier leur mode naturel de fécondation dans leur habitat. Il y aurait donc encore à apprendre quels insectes visitent particulièrement les différentes espèces des *Cypripèdes*, et cela, à quelle époque de la floraison, à quelle heure du jour ; une autre chose importante serait de s'assurer de ce qui fait l'attraction de ces fleurs pour leurs visiteurs ailés ; car il n'y a aucune apparence de nectar, bien qu'elles aient toutes un

parfum plus ou moins prononcé, même le *Cypripède pubescent*, quoiqu'en disent les flores.

J. A. GUIGNARD,
Ottawa.

Les observations de M. Guinard sont des plus intéressantes, et sont d'autant plus précieuses que le nombre de ceux qui observent ainsi la nature est restreint et que plus rares encore sont ceux qui communiquent ainsi leurs observations au public. Nous engageons fortement notre correspondant à poursuivre ses recherches et à faire profiter les amis des sciences de ses déductions.

NOUVELLES ENTAMOLOGIQUES.

La *Revue Coléoptérologique*, de Belgique, qui n'en était encore qu'à sa sixième livraison, a cessé paraître faute d'encouragement.

Nous avons fait ces jours derniers la capture de la Cigale de dix sept-ans, *Cicada septemdecim* qui se montre rarement dans les environs de Québec.

Les insectes sont plus rares cette année que nous ne les avons jamais vus, les hyménoptères surtout. C'est à peine si nous pouvons de temps à autres faire la capture de quelques *Andréenides* pour compléter l'étude que nous faisons actuellement de cette famille. Il n'y a que les Guêpes et les Bourdons qui paraissent n'avoir nullement souffert de la saison tout extraordinaire que nous avons. C'est à peine si, depuis plus de deux mois, nous pouvons compter sur deux jours consécutifs de beau temps.

Mais si les entomologistes se trouvent quelque peu dépités dans leurs chasses, les cultivateurs, par contre, se réjouissent de voir les ennemis ordinaires de leurs moissons considérablement diminués. La chrysomèle de la patate ne s'est montrée que lorsque la plante était en pleine végétation, avait déjà presque toutes ses feuilles, de sorte que ses ravages ne pourraient être sérieusement dommageables. Les chenilles des gadeliers, *Nematus ventricosus*, se font aussi à peine reconnaître, cette année. Seule, la Selandrie, *Selandria rosæ*, qui enlève aux feuilles de rosiers leur parenchyme presque complètement en arrêtant leur floraison, se montre plus nombreuse que jamais et semble n'avoir nullement souffert de la saison.

M. Couper a commencé dans le No 7 de son *Canadian Sportman and Naturalist*, une liste des Coléoptères Canadiens qui sera des plus intéressantes.